

Nanterre, le 28 mars 2013

Monsieur Laurent Roy Direction de l'eau de la biodiversité Arche de la Défense 92055 LA DÉFENSE CEDEX

Objet: Consultation, étude BBZ

Réf: MA/2013-20

Monsieur le Directeur,

La CFDT vous avait fait part, lors de la dernière réunion bilatérale du 7 janvier 2013, de ses inquiétudes sur la dégradation de la qualité du dialogue social. Force est de constater que la méthodologie de consultation utilisée par le cabinet Kurt Salomon, que vous avez retenu, ne va pas dans le sens de l'amélioration du dialogue social.

Au-delà du calendrier très serré, imposé à ce cabinet d'études, nous sommes très inquiets sur la place et au rôle laissé à la fois aux directeurs d'agence et aux représentants du personnel qui voient la durée de leur « audition » passer de 1h à $\frac{1}{2}$ heure.

Sur la méthodologie utilisée par le cabinet retenu par votre administration, à savoir le « Lean management », la CFDT émet les plus vives réserves sur cette approche très connotée idéologiquement « ultra libérale » et surtout totalement inadaptée aux services publics. Il est fait état, dans le dossier de référence du consultant, d'exemples « réussis » de cette méthode dans le domaine hospitalier et au ministère de l'Intérieur. Permettez nous d'en douter, quand on voit l'état de délabrement des hôpitaux, le niveau d'acceptation des réformes par les personnels et surtout les conséquences sur la prétendue amélioration de la qualité des services. Quant au ministère de l'Intérieur, le précédent gouvernement a effectivement initialisé cette approche « Lean » pour l'abandonner ensuite, faute d'éléments probants.

Nous réitérons nos positions sur les restrictions d'emplois que subissent les agences de l'eau, dont la contribution demandée est proportionnellement plus importante que dans le reste du ministère ou d'autres établissements publics, que ce soit en prévision de réduction d'effectifs ou de contribution financière à d'autres établissements et notamment l'ONEMA. De plus, la tension en matière d'effectifs, et ce depuis quelques années, conduit d'ailleurs certaines agences à « sur-externaliser » des tâches qui sont pourtant au cœur des métiers des agences, par exemple la connaissance des milieux.

Tout en réaffirmant la nécessaire adéquation des missions aux moyens, afin d'éviter une logique « mécanique » de la baisse des effectifs dans les agences, la CFDT exprime ses plus grandes inquiétudes sur le chiffrage des réductions globales d'effectifs dans les six Agences de l'eau à l'issue de l'étude BBZ.

Enfin, des consultations « dispersées » et « chronométrées », agence par agence ont été prévues auprès de chaque syndicat local. Nous y sommes fermement opposés car cette méthode consiste déjà à opposer les agences, les syndicats et les directeurs entre eux. La CFDT a donc décidé d'être consultée de manière unique et regroupée. Les sections CFDT des Agences de l'eau m'ont mandaté pour les représenter dans cette consultation avec votre consultant sur une durée minimum de 2 heures.

Par conséquent, je vous remercie de bien vouloir m'informer d'une date d'audition avec la CFDT Inter-Agences de l'Eau qui pourrait se tenir à la Défense.

Le Secrétaire du réseau Inter-Agences de l'Eau,

SIGNE

Mohand ADOUANE

Copie aux : Secrétaires des sections CFDT dans les Agences de l'eau Directeurs des Agences de l'Eau